

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-122 DU 5 MARS 1997

portant mise à disposition de Magistrats.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°83-005 du 17 Mai 1983 portant Statut de la Magistrature Béninoise ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°97-30 du 29 Janvier 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Février 1997 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Les Magistrats dont les noms suivent sont mis à la disposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme. Il s'agit de :

- Codjo HOUESSOU
- Hector R. OUENDO
- Théophile CHOUOUNOU
- Saturnin Djidonou AFFATON
- Gilles M. SODONON
- Gilbert C. AHOUEANDJINOU
- Luc Olivier GUEZO

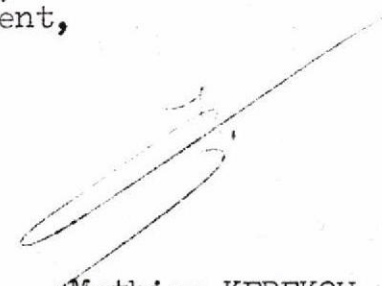
.../...

- Aristide Lucien DEGUENON

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 Mars 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



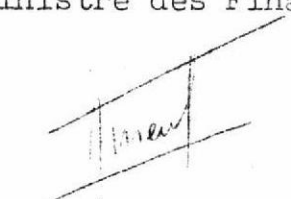
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



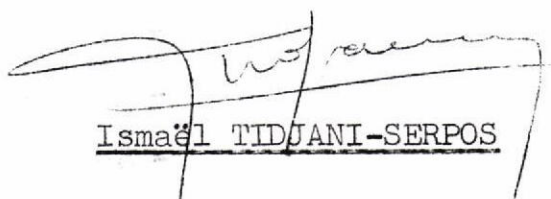
Albert TEVOEDJRE
Ministre Intérimaire

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Légis-
lation et des Droits de l'Homme,



Ismaël TIDJANI-SERPOS

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MJLD 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 8.-